

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil quatorze, le 21 mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 14 mai 2014

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	52
Votants :	56
Pour :	56
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires :

Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Marie CHANQUOI, Yves MOREAU, Nadine ÉLOI, Roland MOULINIER, Catherine LUSTRISSY, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Claude MALAURIE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Coralie

DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Laurent PELLERIN.

Suppléants :

Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, René GAILLARD représente Claude SAUTIER, Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Claude de FLEURIEU, Gérard MERCIER, Jean-Michel LAGORSE, Pierre AUGUSTE, Olivier ROUZIER donne pouvoir à Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Bernard DURAND, Camille GÉRAUD, Pierre DELMON donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Arlette VERDIER donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Dominique DURAND,

SECRÉTAIRE : M. Didier CLERJOUX

OBJET : Vote du CA et du Compte de Gestion du budget SPANC du Terrassonnais

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Il est proposé au conseil communautaire d'adopter le Compte Administratif 2013 du budget annexe SPANC de l'ex Communauté de Communes du Terrassonnais, arrêté comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)
Compte administratif principal						
Résultats reportés	3 024,24	0,00	0,00	0,00	3 024,24	0,00
Opérations de l'exercice	59 722,42	80 097,00	0,00	0,00	59 722,42	80 097,00
Totaux	62 746,66	80 097,00	0,00	0,00	62 746,66	80 097,00
Résultats de clôture	0,00	17 350,34	0,00	0,00	0,00	17 350,34
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux cumulés	62 746,66	80 097,00	0,00	0,00	62 746,66	80 097,00
Résultats définitifs	0,00	17 350,34	0,00	0,00	0,00	17 350,34

Et d'approuver le Compte de Gestion du Trésorier dont les écritures sont conformes au compte administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

APPROUVE le Compte Administratif 2013 du budget annexe SPANC du Terrassonnais et le compte de gestion établi par le Trésorier.

Certifié exécutoire
le :
Reçu en Sous-Préfecture
le :

Publié ou Notifié
le :

Fait et délibéré au siège les jours,
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à
TERRASSON-LAVILLEDIEU
le 23 mai 2014.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.